



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS DE MÉCANIQUE ÉNERGÉTIQUE DE VALENCIENNES

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 26 NOVEMBRE 1997

Le Mont Houy - B.P. 311
F 5 9304 VALENCIENNES CEDEX/FRANCE
Téléphone 03 27 14 12 00
Ernail : Ensimev@univ-valenciennes.fr
http://www.univ-valenciennes.fr/Fnsi/presentationFNSI html

Etaient présents:

Collège A: MM DESMET, LEPOUTRE.

Collège B: Melle BOURABAA, MM CAVEL, GALLO, MENET, ROGER.

Collège des AITOS: MM ADAMCZAK, HAINE, LUC.

Collège des Usagers: MM CALLE, DOLIN, KERMARREC, PERROT

Collège des Personnalités Extérieures: MM CAILLEAU, CAMUS,

DECRET.

DERVILLE, DHENNAIN, JONCQUEL, PASQUALINI.

Invités Permanents: Mr COUTELLIER.

Ont donné pouvoir:

Mr FLAMME à Mr DESMET
Mr ROUVAEN à Mr FROHLY
Mr TOURNIER à Mr DESMET
Mr KASTELIK à Mr GALLO
Mr CASTRES SAINT MARTIN à Mr JONCQUEL
Mme PATAULT à Mr DHENNAIN
Mr JACHNA à Mr DERVILLE.

Le quorum étant atteint le Président PASQUALINI ouvre la séance. Il accueille au sein du Conseil les représentants des élèves de première année nouvellement élus: MM CALLE ET KERMARREC.



C.A ENSI du 26/11/97 - Page 1



I - Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 14 octobre 1997

Le compte rendu, modifié en fonction des remarques émises par Monsieur MENET, est approuvé à l'unanimité (Annexe I).

II - Budget 1998

L'Agent Comptable, Monsieur WIART, présente le budget 1998.

Monsieur RAVALARD fait remarquer que la Dotation Générale de Fonctionnement a diminué par rapport à la dotation 1997. Ceci résulte d'une décision ministérielle de transformer la notion d'article 33 "dur" en article 33 "mou". Les moyens en Fonctionnement et en postes sont de ce fait globalisés dans le cadre général de l'UVHC.

En terme de budget, cela se traduit par une diminution de 200 000 F (toutes les composantes de l'UVHC ont vu leur budget baisser d'environ 15%).

Le budget a donc été établi en fonction de la diminution du budget. Ceci se traduit également sur les attributions de postes.

Monsieur RAVALARD ayant informé le Conseil de cette décision ministerielle, propose d'en débattre après le vote du budget.

La présentation du tableau remis aux Conseillers reprend les grandes destinations (par département), ainsi qu'une convention gérée pour le compte du laboratoire de Mécanique Energétique (LME).

1998 sera une année favorable pour les crédits de communication : les investissements de 1997 réalisés dans le cadre de la politique de Communication de l'Ecole (plaquettes) et représentation de l'ENSIMEV à différents salons (GIFAS et Equipe Auto) ne seront pas réengagés puisque l'on devrait travailler cette année sur le stock existant, les salons auxquels participe l'école étant biannuels.

Monsieur RAVALARD présente la répartition des subventions :

- 57 500F pour l'AMEV
- 5 000F pour le Service des Sports

Le budget est approuvé à l'unanimité.

La répartition des subventions est approuvée à l'unanimité.

III - Projet de Motion

Revenant sur la question "d'article dur" évoquée ci-dessus Monsieur RAVALARD précise que 12 à 15 écoles sont touchées par cette mesure (les IUT restant article 33 "dur").

Monsieur RAVALARD a alerté la CDEFI et a demandé l'inscription de cette question à l'ordre du jour du bureau du 21 novembre. Le bureau de la CDEFI a décidé de faire un courrier au Ministre pour lui demander de revenir sur sa décision.

Monsieur RAVALARD a également rencontré le Président de l'Université qui s'est montré sensible aux risques apportés par une telle décision.

Des débats qui ont suivi, il ressort qu'en termes de personnels, cette décision n'est pas trop grave (l'école a quasiment atteint son potentiel Enseignants et AITOS). En termes de budget la réduction opérée cette année est sensible et risque d'être encore accentuée l'an prochain.

Par contre la préocupation à long terme est la fragilisation de l'ENSIMEV par rapport au Concours Commun Polytechnique.

Lecture est faite aux Conseillers d'un projet de Motion.

Cette motion permettra de donner au Directeur les moyens d'agir. Monsieur RAVALARD demande également aux personnalités extérieures d'user de leurs relations pour alerter les Syndicats professionnels.

Monsieur PASQUALINI informe le Conseil que le Ministre a confié à Monsieur Jacques ATTALI la présidence d'une commission d'étude sur l'organisation du système d'enseignement supérieur français et plus particulièrement sur le rapprochement éventuel des universités et des grandes écoles. (cf annexe III)

IV - Nomination d'une personnalité extérieure

Monsieur PASQUALINI annonce son départ de la Région. Celui-ci faisant partie du Collège des Personnalités Extérieures désignées par le Directeur, Monsieur RAVALARD propose la candidature de Monsieur BINET de VAUXCLAIRS, Directeur de la Fabrique de Fer de Maubeuge.

Le Conseil vote à l'unanimité la nomination de Monsieur BINET de VAUXCLAIRS.

L'ordre du jour du Conseil étant épuisé la séance est close à 18h45.